

PROCES-VERBAL ET COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GUICHE

Vendredi 31 juillet 2026, salle de réunion de la mairie, la séance est ouverte à 19h 30 par Madame Jocelyne MOLLET, Maire.

Présents :

Mesdames : Jocelyne MOLLET, Lucie DEBARNOT, Arlette MARIN, Florence MAROUANI, Rose ASSEU, Stéphanie LEMIERE, Eliette LONGUEVILLE, Lauriane VINCENT
Messieurs : Anthony DECERLE, Cyril ASECIO, Arnaud BOULANGER, Daniel FONTAINE, Sébastien DOUHARD

Absents : Monsieur Jérôme RUYSEN donne pouvoir à Madame Jocelyne MOLLET
Monsieur Denis ROUGELET donne pouvoir à Madame Florence MAROUANI

Secrétaire de séance : Monsieur ASECIO Cyril

DÉLIBÉRATIONS

1. Convention avec la Région – Transport scolaire des élèves du primaire

Madame le Maire présente au Conseil municipal la convention entre la commune et la Région relative à la délégation du transport scolaire des élèves du primaire.

Votants : 15 – Pour : 15

Délibération adoptée à l'unanimité.

2. Convention avec le Centre de gestion de Saône-et-Loire

Madame le Maire présente au Conseil municipal la convention entre le Centre de gestion de Saône-et-Loire et la commune.

Votants : 15 – Pour : 15

Délibération adoptée à l'unanimité.

3. Prolongation du contrat de Monsieur Morgan GIROUD

Madame le Maire expose la nécessité de prolonger le contrat de Monsieur Morgan GIROUD pour la période du 1er août au 31 décembre 2026.

Votants : 15 – Pour : 15
Délibération adoptée à l'unanimité.

4. Recensement de la population 2027

Madame le Maire présente la proposition de La Poste pour effectuer le recensement de la population de la commune en janvier 2027, pour un montant de 5 360 € HT, soit 6 436 € TTC. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de ne pas retenir cette proposition.

Votants : 15 – Contre : 15
Délibération rejetée à l'unanimité.

5. Demande d'acquisition de la parcelle BH 4

Madame le Maire fait part au Conseil municipal de la demande de Madame Cindy BROCARD d'acquérir la parcelle cadastrée BH 4, qu'elle loue actuellement à la commune.

Votants : 15 – Pour : 15
Délibération adoptée à l'unanimité.

6. Fixation du prix de vente de la parcelle BH 4

Après échanges, le Conseil municipal délibère afin de déterminer le prix de vente de la parcelle cadastrée BH 4, d'une superficie de 3 000 m². Il est proposé de fixer le prix de vente à 1 800 €.

Votants : 15 – Pour : 15
Délibération adoptée à l'unanimité.

7. Location du logement situé 59 rue des Tilleuls

Madame le Maire informe le Conseil municipal que le logement situé 59 rue des Tilleuls est désormais vacant. Son loyer était jusqu'à présent fixé à 444 € hors charges. Le Conseil municipal propose de fixer le nouveau loyer à 500 € mensuels hors charges.

Votants : 15 – Pour : 15
Délibération adoptée à l'unanimité.

8. Location du logement situé 163 rue des Tilleuls

Madame le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur les modalités de location du petit logement situé 163 rue des Tilleuls, notamment sur son caractère meublé ou non meublé ainsi que sur le montant du loyer. Des travaux supplémentaires sont à prévoir dans la salle de bains. Un devis d'un montant de 3 987,55 € TTC a été établi par « l'artisan plombier ». Le Conseil municipal propose, dans un premier temps, de mettre le logement en location non meublée, pendant une période de deux mois, au prix de 300 € mensuels. À l'issue de cette période, si le logement n'est pas loué, il sera proposé à la location en meublé. Le montant du loyer devra alors être réexaminé. Un nouveau devis de plomberie sera sollicité.

Votants : 15 – Pour : 12 – Abstentions : 3

Délibération adoptée.

9. Définition d'un lieu d'accueil en cas de canicule ou d'intempéries

Madame le Maire propose de définir un lieu permettant l'accueil de la population en cas de canicule ou d'intempéries.

La salle des fêtes est proposée, sous réserve de la mise en place d'un système de climatisation. Des devis seront sollicités auprès de deux électriciens.

Votants : 15 – Pour : 15

Délibération adoptée à l'unanimité.

10. Renouvellement de la convention avec le service de restauration collective

Madame le Maire présente le renouvellement de la convention entre la commune et le service de restauration collective de Salornay-sur-Guye de la Communauté de communes du Clunisois, qui assurera, comme l'année précédente, la fourniture des repas de l'école.

Votants : 15 – Pour : 15

Délibération adoptée à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

Madame le Maire fait part au Conseil municipal des informations suivantes :

- **Subvention du Département** : la commune a reçu un courrier du Département lui notifiant l'attribution, dans le cadre de l'appel à projets, d'une subvention de 5 200 € destinée à des travaux de voirie.

- **Réunion avec la société Statkraft** : rappel de la réunion prévue le mercredi 9 septembre 2026 à 19 h avec la société Statkraft.
- **Feu d'artifice** : à la suite de l'annulation du feu d'artifice en raison de la sécheresse, il conviendra d'étudier la possibilité de fixer une nouvelle date, éventuellement en 2027.
- **Cimetière** : 30 courriers recommandés ont été envoyés concernant le renouvellement des concessions. À ce jour, 9 courriers ont été retournés avec la mention « n'habite plus à l'adresse indiquée », 3 non-renouvellements ont été enregistrés, 7 courriers sont restés sans réponse et 11 concessions ont été renouvelées, pour un montant total de 1 162 €.

Depuis le début de l'année, **2 cavurnes et 2 emplacements** ont également été vendus, pour un montant total de 816 €.

Le nombre d'emplacements disponibles pour les cavurnes devenant insuffisant, différentes possibilités d'aménagement devront être étudiées.

- **Chemin de Jarrat** : Monsieur SCHMIDT, domicilié route de Jarrat, a adressé un courrier signalant la présence de nombreux nids-de-poule sur le chemin de Jarrat, ainsi que de mauvaises odeurs et la présence de ronces le long du chemin. Messieurs Anthony DECERLE et Sébastien DOUHARD se rendront sur place afin d'examiner la situation.
- **Entretien d'un bois** : Monsieur KACZMAREK a adressé un courrier à la mairie signalant le défaut d'entretien du bois situé face à son habitation. De nombreuses branches seraient déjà tombées et certains arbres pourraient présenter un risque pour son domicile en cas de vents violents. Un courrier a été adressé au propriétaire afin de lui demander d'intervenir dans les meilleurs délais.
- **Contrôle des jeux** : le rapport de contrôle des jeux est satisfaisant. Il conviendra néanmoins de refixer les cages du petit terrain de football.
- **20 ans de la piscine Daniel DECERLE** : la manifestation organisée à l'occasion des 20 ans de la piscine Daniel DECERLE aura lieu le 12 septembre 2026. La commune offrira le verre de l'amitié. Les membres du Conseil municipal sont invités à participer à cet anniversaire.
- **Devis des entreprises Soufflot et Sivignon** : les devis des entreprises Soufflot et Sivignon seront inscrits à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil municipal.

- **Réfection de la cuisine de la salle des fêtes** : le devis de l'entreprise **Antoine Lamur**, concernant la réfection de la cuisine de la salle des fêtes, sera également inscrit à l'ordre du jour du prochain Conseil municipal.
- **Situation de Monsieur Mikaël HUGUENIN** : après un arrêt de travail de plus d'un an, Monsieur Mikaël HUGUENIN a repris une position administrative normale. Compte tenu des congés annuels restant à prendre, ceux-ci lui ont été accordés dans l'attente de la visite auprès de la médecine du travail, qui permettra de déterminer les conditions de sa reprise effective et, le cas échéant, les éventuelles restrictions ou adaptations à prévoir dans l'exercice de ses fonctions.
- **Élections sénatoriales** : rappel du vote prévu le dimanche 27 septembre 2026.
- **Vestiaires du stade de football** : les travaux de réalisation de la surtoiture des vestiaires du stade de football sont terminés.
- **Maison Meunier – 227 rue du 19 Mars 1962** : il est nécessaire de prendre contact avec un ou plusieurs architectes afin d'obtenir de premières estimations concernant le projet de réhabilitation de la maison dite « Meunier » en gîte.

PERMANENCES DE L'ÉPICERIE

- 15 août : Stéphanie
- 16 août : Eliette
- 23 août : Anthony
- 30 août : Daniel
- 6 septembre : Arnaud
- 13 septembre : Cyril
- 20 septembre : Lucie

La prochaine réunion du Conseil municipal est fixée au **vendredi 4 septembre 2026 à 19 h 30**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **23 h 07**.

A collection of handwritten signatures in blue ink, likely representing the council members who attended the meeting. The signatures are varied in style and are placed below the text of the meeting minutes.